

Des conseils et des informations pratiques

Vous êtes dirigeants de TPE-PME
et avez peu de temps à consacrer
aux questions RH ?

Aujourd'hui, la compétitivité
d'une entreprise dépend de sa capacité
à anticiper ses besoins en compétences,
à attirer des talents, à professionnaliser
et à motiver ses collaborateurs.

Avec **maressourceRH.fr**,

- Vous gagnez du temps grâce à
des informations fiables et mises à jour,
- Vous sécurisez vos pratiques
et votre responsabilité d'employeur,
- Vous améliorez l'implication
et la performance de vos salariés

A l'initiative de l'Etat (Direccte) et avec
le concours de tous ses partenaires en région
Centre-Val de Loire, le site **maressourceRH.fr**
met à votre disposition une palette d'outils et
d'informations pratiques pour vous aider au
quotidien dans la gestion de votre personnel :
*lettres-type, fiches conseils, guides
méthodologiques, mémos pour vos obligations
réglementaires, sites internet pour
vos formalités en ligne...*

Pour aller plus loin...

08 06 000 126



Les services « renseignements en droit du travail »
de la Direccte

Ces services vous informent, conseillent et orientent
le cas échéant vers le bon interlocuteur. Ils répondent
à vos questions relatives au code du travail, aux conventions
collectives ou à la jurisprudence sociale.



connectup-centrevaldeloire.fr

Un annuaire régional

Vous souhaitez des conseils adaptés à votre propre situation.
Identifier l'organisme ou l'institution de votre département
susceptible de vous accompagner dans la rubrique
« recruter et développer mes compétences »
du portail régional d'orientation des entreprises.



L'expertise RH de nombreux partenaires régionaux

Ont participé avec la Direccte à la co-construction
de ce site et accepté de mettre à votre disposition
certains de leurs outils, plusieurs organismes
ou institutions régionales :

Agefiph, APEC, Capeb, Cap emploi, CCI Centre, Chambre
régionale de métiers et de l'artisanat, CPME, Dev'up,
EGEE, FFB, FNSEA Centre, Medef, OPCO,
Pôle emploi, U2P.

Tous ces partenaires contribuent à la mise à jour
régulière du site.

www.goodby.fr - Avril 2019

TPE/PME, un nouvel outil pour faciliter votre gestion RH



La Direccte Centre-Val de Loire
et ses partenaires vous guident
dans vos démarches





Pour vous faciliter le quotidien, en matière de ressources humaines, le portail **maressourceRH.fr** adopte une démarche très pragmatique, partant de besoins ayant été exprimés par les petites entreprises.

Tous les outils mis à votre disposition sur le site ont déjà fait leur preuve. Leur but est de vous donner des repères et modes d'emploi opérationnels ainsi que des exemples de bonnes pratiques dans tous les domaines RH...

Une «boîte à outils» pour répondre à vos besoins au quotidien

1 Recruter un salarié

- **Préparer son recrutement :**
Comment identifier le bon profil ? Quel type de contrat ?
- **Estimer le coût global :**
Comment simuler le coût d'une embauche ?
Puis-je bénéficier d'aides financières ?
- **L'offre d'emploi :**
Comment bien la rédiger et bien la diffuser ?
- **Les entretiens d'embauche :**
Quels conseils pour les préparer et les mener ?
- **Accueillir et intégrer un salarié :**
Quels documents remettre à mon salarié à son arrivée ?
Que requiert la période d'intégration ?

2 Gérer les ressources humaines

- **Organiser l'activité au quotidien :**
Comment aménager le temps de travail de mes salariés ?
Comment définir une politique salariale attractive ?
- **Adapter les compétences aux besoins :**
Comment bien identifier les besoins en formation de vos collaborateurs ?
Comment optimiser le coût d'une formation et en évaluer son impact ?
- **Veiller à la représentation du personnel :**
Comment mettre en place et faire fonctionner le « Comité social et économique » ?
Quels sont les thèmes et la périodicité des négociations obligatoires ?

3 Assurer la santé et la sécurité au travail

- **Évaluer les risques :**
Quels sont les principes généraux de prévention ?
Comment établir mon document unique d'évaluation des risques (DUR) ?
- **Respecter ses obligations en matière de santé /sécurité :**
Quels sont les affichages obligatoires ?
Quelles actions de prévention et quelles formations dois-je dispenser à mes collaborateurs ?
- **Assurer le suivi médical des salariés :**
Quelles sont vos obligations en matière de visite médicale ?
Quel est le rôle de votre service de santé au travail en matière de prévention ?

4 Gérer la fin de contrat

- **Rompre le contrat de travail :**
Quelle procédure à suivre selon les différents types de licenciement ?
Quelles sont les règles à respecter en cas de rupture conventionnelle individuelle ou collective ?
- **Assurer les formalités administratives :**
Quels préavis et quels documents remettre au salarié ?
Comment calculer le montant d'une indemnité de licenciement ? ou en cas de départ à la retraite ?